

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2012-0414/PR/SEL portant renouvellement du mandat et nomination des membres du Conseil de Gestion du Fonds de l'Habitat.

n° 2012-0414/PR/SEL

Ministère

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGÉE DU LOGEMENT

Date de publication

4 juillet 2012

Numéro JO

n° 13 du 15/07/2012

Date du numéro

15 juillet 2012

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS**VU**La Constitution en date de 15 septembre 1992**VU**La Loi n°2/AN/98 4ème L portant définition et la gestion des établissements publics**VU**La Loi n°82/AN/00/2ème L portant création et organisation du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire**VU**La Loi n°101/AN/05/5ème L portant création du Fonds de l'Habitat et de la Gestion des Etablissements Humains**VU**Le Décret n°99-0078/PR/MFEN du 8 juin 1999 portant sur la définition et la gestion des établissements, publics**VU**Le Décret n°2001-0184/PR/MHUEAT du 8 septembre 2001 portant création du Fonds de l'Habitat et des Etablissements Humains**VU**Le Décret n°2011-066/PREdu 11 mai 2011 portant nomination du Premier Ministre**VU**Le Décret n°2011-0067/PRE du 12 mai 2011 portant nomination des Membres du Gouvernement**VU**Le Décret n°2011-0076/PRE du 17 mai 2011 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement Chargée du Logement.

TEXTE INTÉGRAL**Article 1**

Conformément à l'article 10 du décret portant création du Fonds, les membres du Conseil de Gestion du Fonds de l'Habitat sont désignés ci-dessous

- Monsieur FATHI AHMED CHAMSAN, Directeur de Cabinet de la Présidence
- Monsieur RACHID HASSAN SABAN, Directeur de Cabinet de la Primature
- Monsieur IDRIS ABDI BOGOREH, Directeur de l'Exécution Budgétaire du MEFIP
- Monsieur ABDOURAHMAN MOHAMED GUELLEH, Maire de Djibouti
- Monsieur ABOUBAKER OSMAN BOUBAKER, Directeur Général de la SID
- Monsieur MOHAMED ALI HOUSSEIN, Directeur de l'Habitat et de l'Urbanisme
- Madame DEGMO MOHAMED ISSACK, Secrétaire Générale de l'UNFD
- Monsieur MOUSSA MOHAMED OMAR, Directeur de la Communication, de la Documentation et des Archives du MAECI
- Monsieur OMAR ABDILLAHI AHMED, 2ème Vice-Président de la Chambre de Commerce de Djibouti ;

Article 2

Les membres du Conseil de Gestion éliront le Président du Conseil et le Vice-président lors de la première séance.

Article 3

Les membres du Conseil de Gestion sont nommés pour une durée de trois (3) ans à compter de la signature du présent arrêté.

Article 4

Le présent arrêté sera enregistré, publié, diffusé partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH